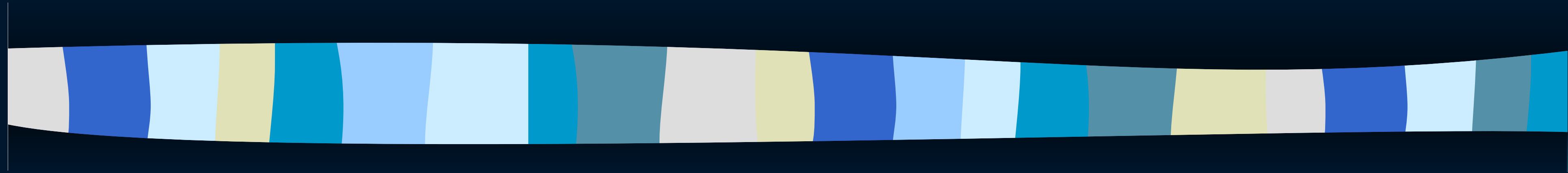


Les compétences de lecture au service de la réussite

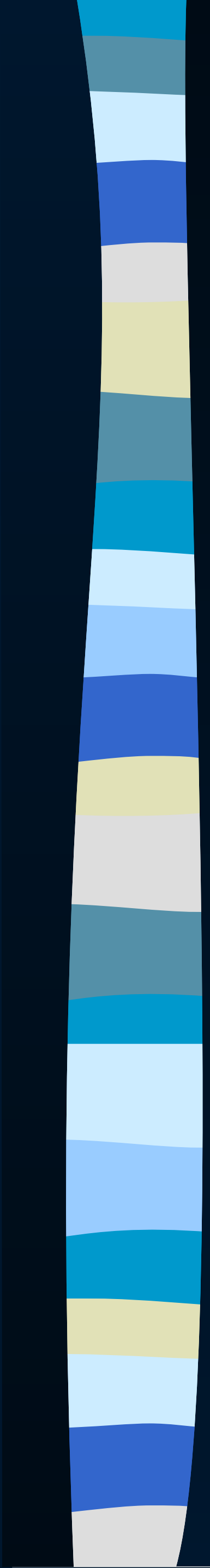


Des constats au plan d'action académique



Pourquoi cette formation?

- Septembre 2020: introduction d'un test de fluence dans le protocole d'évaluation des acquis à l'entrée en 6^{ème}.
- Mise à disposition de documents d'accompagnement à la réalisation du test mais le calendrier ne permettait pas d'offrir aux acteurs un temps de formation et de familiarisation avec cette notion.

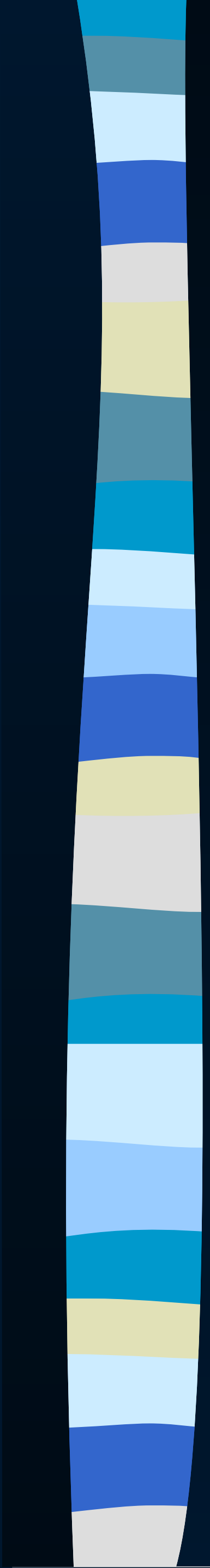


Une compétence au coeur des apprentissages dans le 1^{er} degré

- Evaluation de la fluence dans les tests de mi-CP et de CE1
- Les compétences de lecture fluide sont développées au quotidien aux cycles 2 et 3
- Elle fait l'objet de travaux de recherche en sciences cognitives et sciences de l'éducation depuis de nombreuses années
- Elle figure en bonne place dans le guide orange « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » et dans les programmes du cycle 2; Ex : fiche la lecture à voix haute. https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Lecture/68/7/RA16_C2_FRA_Lecture-comprehension-ecrit_Lecture-haute-voix_1043687.pdf

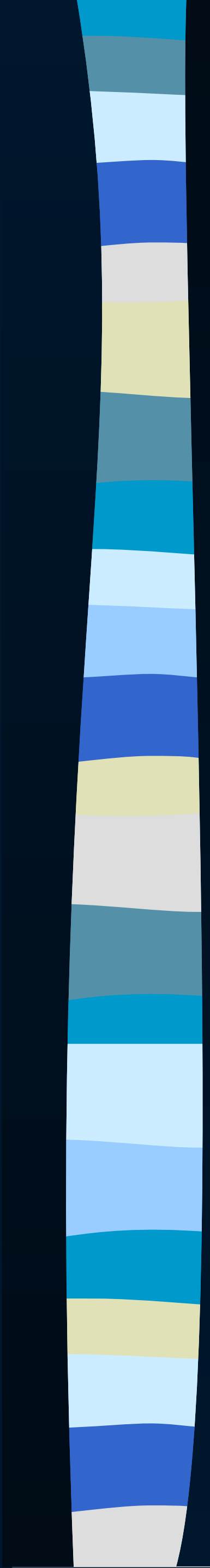
Mais aussi au cycle 3 : fiche La fluidité de lecture : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Lecture_Comprehension_ecrit/88/4/RA16_C3_FRA_08_lect_eval_fluid_N.D_612884.pdf

qui s'intègre aux ressources sur le développement de la compréhension.



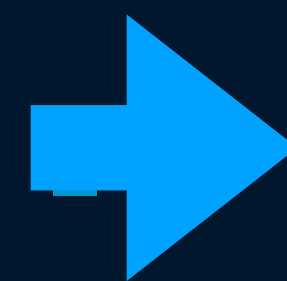
Une réflexion engagée dans l'académie dans le second degré depuis plusieurs années...

- Travaux d'un GFA, actif entre 2015 et 2018
(voir documents sur le site Lettres)
- PAF : Formation intitulée « Lire au collège : face aux difficultés persistantes, comment lever les obstacles? » proposée depuis 2016.
- Diffusion de ressources, promotion des documents en ligne sur eduscol.
- Initiatives locales, projets d'équipe, FIL, souvent sous l'impulsion du conseil de cycle 3.

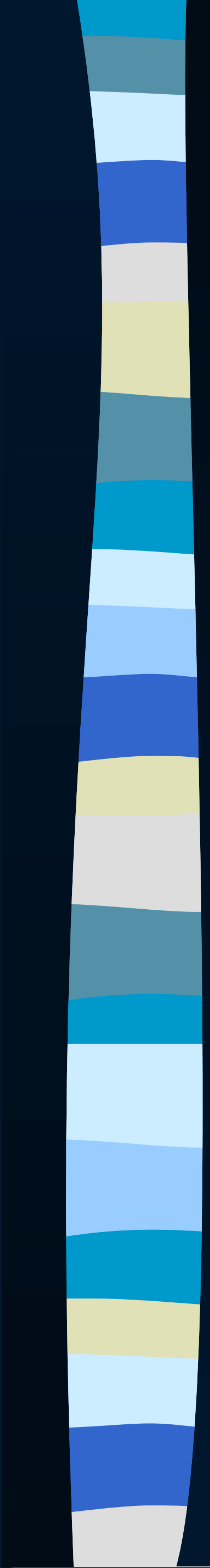


...mais qui s'inscrit aujourd'hui dans la culture pédagogique commune à l'échelle académique et de manière transversale.

- Constat : fragilités considérables des compétences de lecture, souvent associées aux difficultés de compréhension.
- **N'affecte pas seulement des élèves à besoins particuliers mais des proportions non négligeables d'élèves « ordinaires ».**
- Nécessité pour le second degré : prendre la mesure du problème et concevoir des stratégies de remédiation



Acculturation de la communauté enseignante des collèges aux procédures d'apprentissage de la lecture.



Constats du ministère à l'échelle nationale :

- *Analyse par la DEPP des résultats d'un échantillon représentatif de 800 collèges.*
- *Score moyen : 124 mots lus en une minute*
- *53% des scores au-dessus de ce seuil.*
- *Ce qui est inquiétant :*
 - *15% des élèves en dessous du seuil des 90 mots (attendus fin de CE2)*
 - *31% sont en dessous du seuil des 120 mots.*

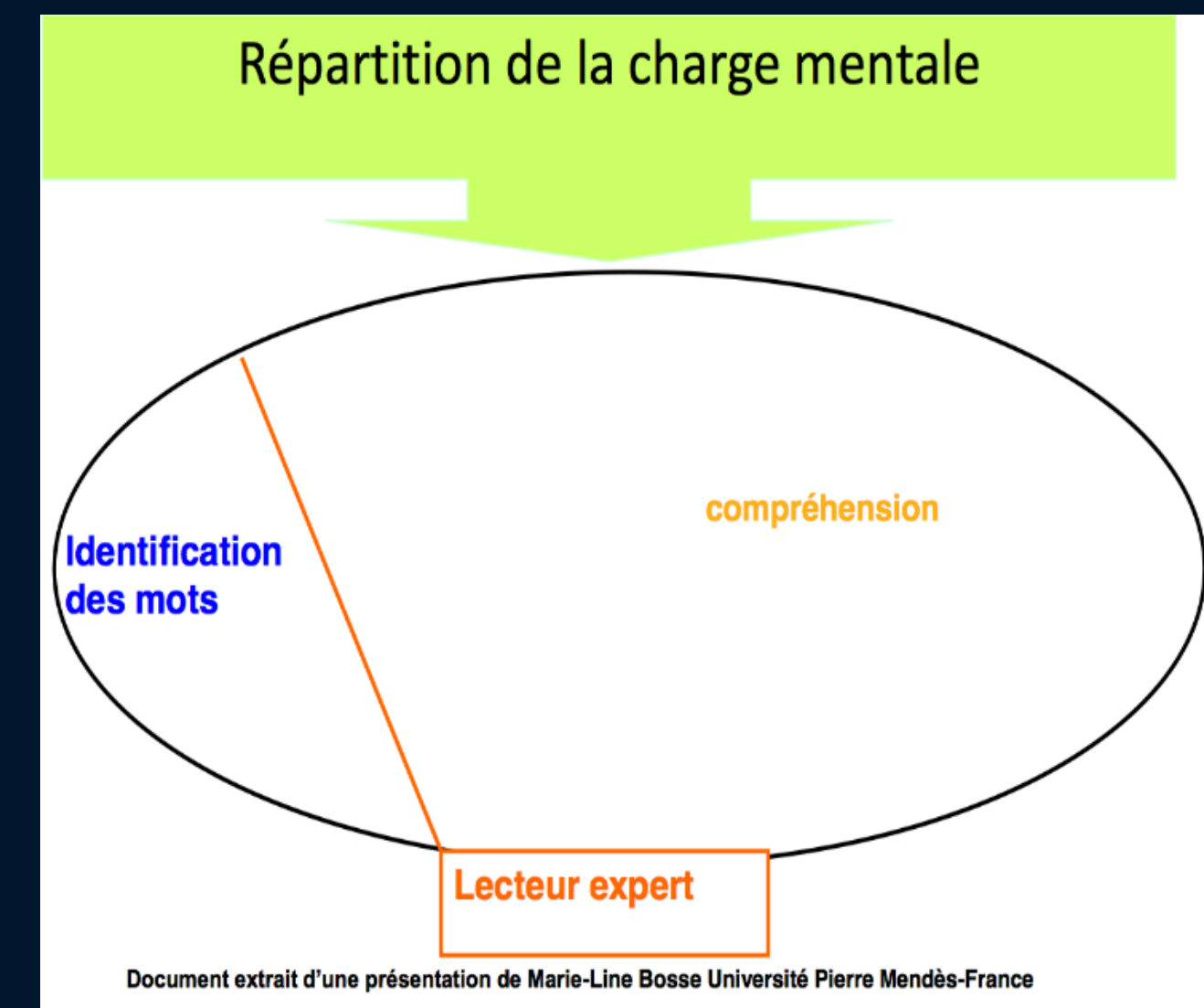
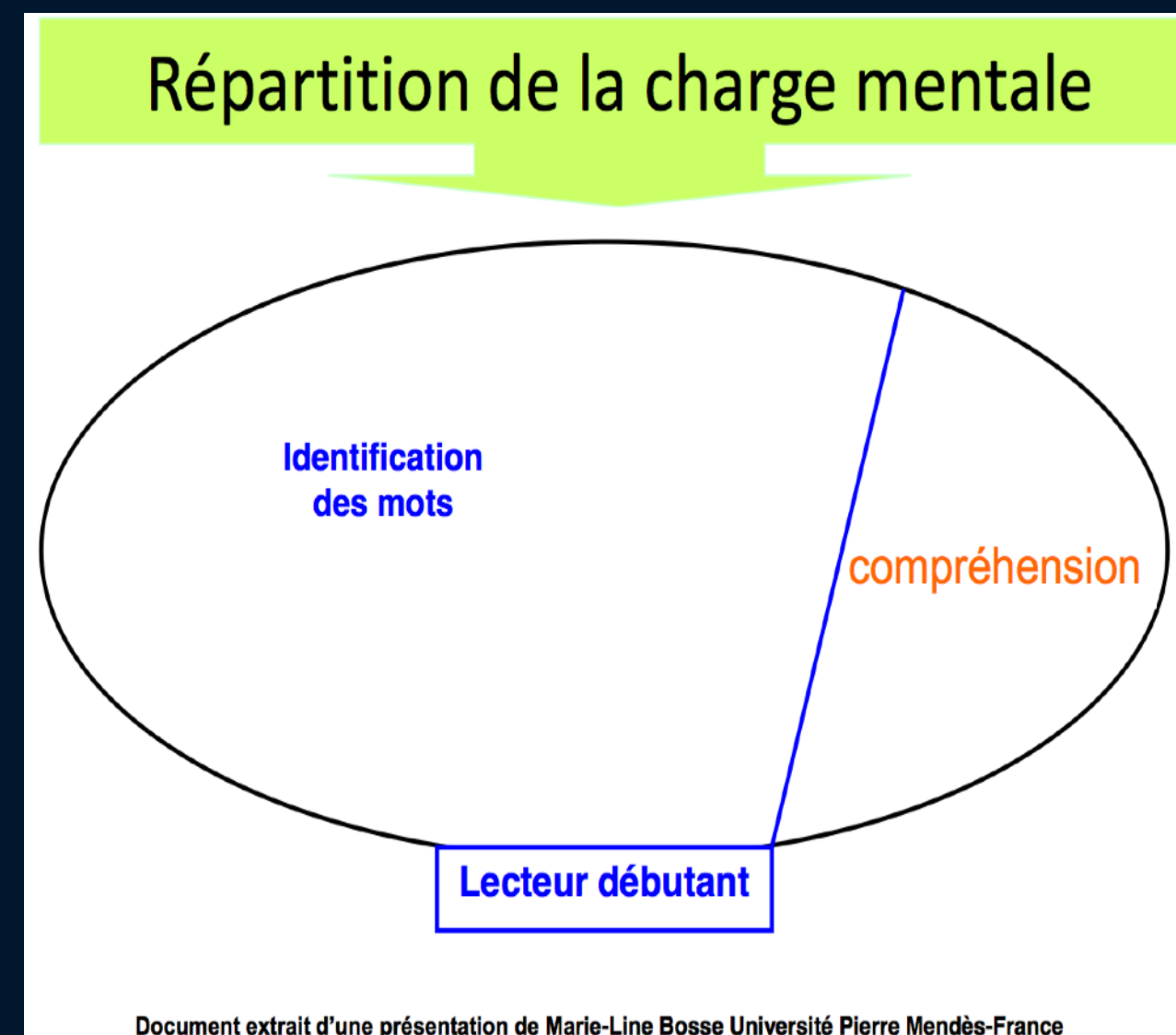
BO, novembre 2020

Constats du ministère à l'échelle nationale :

- *Des difficultés de lecture désormais objectivement confirmées.*
- *Une fluence insuffisante révèle des compétences fondamentales de lecture qui ne sont pas consolidées et qui fragilisent donc tous les autres apprentissages :*

« moins d'automatismes de lecture, c'est une capacité cognitive essentiellement consacrée à des tâches fondamentales de décodage et d'identification plutôt qu'à des tâches de compréhension et d'interprétation. »

BO, novembre 2020



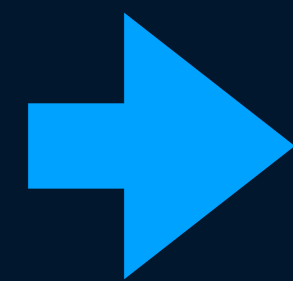
Quelques chiffres locaux :

	Entre 100 et 120 MCLM	En -dessous de 100 MCLM
Un collège REP	28,8%	28%
Un collège REP+	22,4 %	36,8 %
Soultz/Forêts (Bas-Rhin)	28%	23%
Ottmarsheim (Haut-Rhin)	21,8%	19,6%

- *Très fortes disparités territoriales : dans l'EP, il est fréquent que moins de la moitié des élèves parviennent au score moyen.*
- *Effet indiscutable du confinement et la fermeture des écoles au dernier trimestre 2020 sur la dégradation de la maîtrise des compétences de lecture des élèves.*

Une prise de conscience au sein des établissements.

- Dans l'académie :
 - Résultats particulièrement préoccupants des élèves aux tests d'évaluation à l'entrée en 6^{ème}

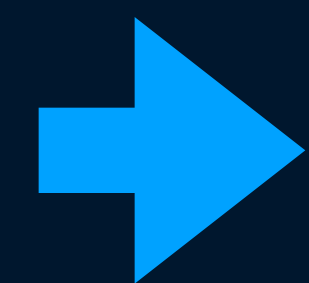


Forte mobilisation

- Mise à disposition au cours du premier trimestre d'un surcroît de moyens pour favoriser la mise en place d'actions de remédiation en groupes ciblés.

Une prise de conscience au sein des établissements.

- Equipes de Lettres souvent sollicitées pour piloter ces actions
- Fréquente collaboration avec :
 - des collègues d'autres disciplines,
 - le professeur documentaliste,
 - les membres de la Vie scolaire,
 - les professeurs de l'enseignement adapté,
 - les coordonnateurs REP ou des partenaires du 1^{er} degré



Volonté de développer la **transversalité**
et la **coopération**.



Une impulsion académique forte

- Courriers de Mme la rectrice dès la fin du premier trimestre 2020 à l'ensemble des acteurs éducatifs :
 - aux CE
 - aux professeurs de toutes les disciplines
- Objectifs: sensibiliser toute la communauté au caractère crucial du renforcement des compétences de lecture des élèves et à l'urgence d'une action concrète et efficace.



Plan lecture de l'Académie de Strasbourg : Courrier aux Chefs d'établissement et aux professeurs de toutes les disciplines

- Mise en œuvre des recommandations pour :
 - faire lire plus souvent
 - tous les élèves
 - dans toutes les disciplines
 - mais également au cours des temps d'accompagnement sur le temps scolaire,
 - et hors la classe



Plan lecture de l'Académie de Strasbourg : Courriers aux Chefs d'établissement et aux professeurs de toutes les disciplines

Objectifs :

- **Créer une dynamique collective de manière rigoureuse et soutenue**
- **Renforcer les compétences de lecture de tous nos élèves**
- **Faire de notre académie une « académie de lecteurs »**
- **Recommandations déclinées dans le corps de cette formation**



Le rôle des « référents lecture »

- Représenter, au sein de son établissement, des interlocuteurs « de référence » sur le développement des compétences de lecture des élèves.
- Participer éventuellement à une formation interne ou locale sur ces questions.
- Être force de conseil et de proposition dans le pilotage des actions et des dispositifs en faveur de la lecture.
- Conseiller et accompagner la réalisation des tests de fluence
- Diffuser les ressources et les outils utiles et aisément accessibles.
- Jouer le rôle de relais auprès des autorités académiques en charge du dossier, en relation avec les professeurs experts formateurs